

Besoin de conseils ...

Par V10, le 12/11/2014 à 20:51

Bonsoir à tous. Je viens ici ce soir, un peu part dépit je pense ... Je suis en L2. J'ai validé ma première année du 1er coup, avec presque 12 de moyenne. Rien d'extraordinaire, mais j'étais alors rassurée et persuadée que j'avais trouvé ma voie. J'adorais les cours de L1 que je trouvais passionnants. Mais depuis le début de cette deuxième année, j'enchaîne les échecs. Je n'ai eu la moyenne à aucune de mes colles. Pourtant, et sans mentir, je bosse comme une malade. Je suis tout le temps le nez dans mes cours, je me prive de sorties, je travaille le week end, le soir jusqu'à 1h du matin, et pourtant ça ne paye pas. J'en viens à ne plus dormir la nuit parce que j'ai la boule au ventre en pensant à tout le travail qui m'attend le lendemain, alors que ces efforts sont vains, puisqu'il n'y a aucun résultat. A cause de ça je suis démotivée, mes cours ne m'intéressent plus, je n'ai plus envie de faire des efforts ... Je songe même à me réorienter sans attendre la fin du 1er semestre, parce que cette situation me rend malade. Je n'ai jamais redoublé, et après tous ces efforts je me vois mal refaire ma 2e année ... Avez vous des conseils ? D'autres personnes sont elles dans ma situation ? Merci pour vos réponses ...

Par Fax, le 12/11/2014 à 22:48

Bonsoir,

Ne vous découragez pas (oui c'est plus facile à dire qu'à faire j'en conviens). A priori, si vous travaillez régulièrement le problème ne vient probablement pas du fond mais de la forme, la méthodologie.

Je me souviens que pour ma part, la L2 m'a semblé être l'étape avec un grand E à passer sur ce point et je crois que c'est véritablement le fossé qui sépare la L2 de la L1. Rassurez vous, ce fossé n'est absolument pas infranchissable. De la même manière que vous, mes notes de début de L2 n'étaient pas brillantes en raison des exigences méthodologiques requises.

Rapprochez vous de vos chargés de travaux dirigés pour comprendre ce qui ne va pas et surtout ce qu'on attend de vous sur ce point. Et exercez vous à rédiger dès que vous le pouvez (je vous conseille de rédiger en entier, même si vous ne le rendez pas, un devoir par semaine), il n'y a qu'en vous essayant aux exercices juridiques que vous parviendrez à acquérir des automatismes.

Vous pouvez aussi vous procurer des livres de méthodes qui vous permettront de décortiquer les étapes essentielles des exercices demandés, vous aurez des corrigés avec lesquels vous

pourrez vous entrainer.

Courage, il n'y a aucune raison que vous ne parveniez à surmonter ce problème, le tout est de savoir ce qui pêche pour y remédier.

Par gregor2, le 12/11/2014 à 23:19

Bonsoir,

La L2 est difficile pour tout le monde, le droit des obligations est technique (avec le droit des biens, le régime de l'obligation et les sûretés que vous verrez plus tard) et le droit administratif c'est ... le droit administratif :p

Vous lisez des annales corrigées ? Assez intéressant pour voir ce qu'ils attendent de nous.

Une fois que vous aurez trouvé le truc ça ira probablement beaucoup mieux (la L2 est l'année la plus difficile de la licence je pense).

Par Yn, le 13/11/2014 à 12:34

Vu ton message, il faut faire la part des choses.

Tu as su répondre aux attentes de la L1, c'est un bon point. Maintenant, la question est "comment répondre à celles de L2 ?".

Selon moi, tu travailles trop. Le problème vient en partie de là : travailler certes, mais après un moment, le temps passé sur les cours ne mène à rien.

Comme pour la quasi-totalité des étudiants, ceux qui éprouvent des difficultés, le souci vient de la méthode d'apprentissage. Autrement dit, il faut que tu comprennes que ta façon de procéder n'est pas adaptée (elle l'était peut-être pour la L1, plus en L2).

Ce que je te conseille de faire est :

1/ Ficher brièvement tes cours (définition, les principes (articles du Code, grands arrêts) et exceptions). Point fondamental selon moi : faire des fiches est très formateur, tu réfléchis, tu sélectionnes les points importants, tu en écartes d'autres, bref c'est un bon exercice.

Cette "fiche générale" doit résumer tout le cours en une page ou deux, pas plus sinon tu n'auras jamais une vision rapide et globale de la matière. Essaye avec le droit des contrats, cela marche très bien. Exemple concret avec les vices du consentement :

Principe : pour être formé, un contrat doit répondre à certaines conditions (art. 1108 C. civ.), mais si le consentement est faussé, on peut l'annuler (art. 1109).

Trois vices sont mentionnés : l'erreur (déf. + erreur admises / erreur non admises), le dol (déf.

+ éléments nécessaire + arrêts Baldus, Plessis, Theuillon et autres), la violence (idem).

Les conséquences : nullité du contrat (laquelle ? que se passe-t-il quand on annule ?)

En dix lignes, tu as résumé tout un thème. Il est important de le ficher simplement pour t'en souvenir en quelques secondes en relisant la fiche. Il suffit de procéder ainsi pour toutes les étapes du droit des contrats, de la formation (pourparlers, offre) en passant par les conditions de formation (objet, cause, etc.) et ainsi de suite.

2/ Faire une seconde fiche détaillée sur le thème. Là, tu peux reprendre quelques arrêts, des exceptions intéressantes, etc.

En faisant ça, je t'assure que tu maîtrises parfaitement ton cours. J'ai pris l'exemple des contrats, mais cette technique marche partout.

Au début, cela prend du temps... C'est normal. Avec l'habitude, tu feras cela très rapidement, surtout si tu le fais après chaque CM/TD.

3/ Par ailleurs, une fois le cours maîtrisé, il faut s'attaquer aux exercices demandés. Normalement, si tu es en L2, tu maîtrises la méthode. Tu peux consulter le GAJA, le GAJC, les annales de droit pour avoir des exemples de commentaires rédigés.

Par doud62, le 13/11/2014 à 14:58

Salut,

Je pense que niveau conseils méthodologiques, tout a été donné plus haut. En ce qui concerne ton niveau d'étude, je suis aussi en deuxième année donc je ne penses pas avoir un avis avec suffisamment de recul mais je trouve que ce qui change avec la deuxième année, c'est surtout la complexité de nos matières. On apprend des choses totalement nouvelles et totalement pratiques qui nous serviront en tant que juristes dans quelques années contrairement à la L1 qui je trouve restait plutôt théorique.

La difficulté c'est également la jurisprudence, on en apprend de plus en plus et elle me semble de plus en plus essentielle, même en dehors du droit administratif.

En revanche, en ce qui concerne tes inquiétudes, je pense qu'il ne faut pas céder à la difficulté mais plutôt y faire face. Après tout, la fac est un écrémage perpétuel (surtout en L1 et L2) et c'est normal de se prendre des gifles régulièrement.

Et dis toi que même si tu devais doubler ta L2 ce n'est pas totalement un échec. Je sais de quoi je parle étant donné que j'ai doublé ma L1. En doublant, j'ai retravaillé mes bases, je les ai consolidées pour avoir un niveau suffisant. Après tout, un échec n'est-il pas un bon moyen d'apprendre ?

Pour ma part, mon doublement m'a même rassuré et m'a permis de retrouver la confiance en moi, j'ai repassé uniquement les matières que je devait valider et il me restait plein de temps libre, de ce fait j'en ai profité pour créer une auto-entreprise.

Grâce à ce doublement, j'ai mûri, j'ai pu mettre un pied dans l'entreprenariat, c'est d'ailleurs en lien avec ce que je veux faire après mes études et j'ai pu par la même enrichir mon CV (deux professionnels m'ont déjà fait la remarque que mon CV était déjà intéressant par

rapport à une personne quelconque du même âge que moi). J'ai personnellement suivi cette voie mais si jamais tu dois doubler (ce que je ne te souhaite pas) tu pourrais très bien faire des stages et ainsi acquérir de nouvelles compétences et améliorer ton CV.

Ne perds pas espoir et continue ton travail quoi qu'il arrive! Dis-toi qu'il y a toujours des rattrapages en fin d'année au cas où et que si par malheur tu devrais doubler, ce n'est pas un aveu d'échec, c'est n'est que partie remise;)

Désolé pour le commentaire un peu péjoratif mais je voulais simplement te dire que le doublement n'est pas un drame.

Par V10, le 13/11/2014 à 18:20

Merci à tous pour vos réponses. Je pense en effet que mon problème vient de l'assimilation des méthodes, et de ma manière de réviser. J'essaye de tout apprendre par coeur, et j'ai du mal à appliquer mes connaissances au final ... J'ai beaucoup de mal à trouver des plans de dissertation ou de commentaire d'arrêt par exemple (je suis justement sur un commentaire d'arrêt de droit admin et je n'arrive pas à trouver un plan, je m'arrache les cheveux haha ...) Je pense tout de même essayer de terminer mon année, ou au moins mon semestre. Après tout, à part le rattrapage je ne risque pas grand chose, et si toutefois j'échoue je me réorienterais à l'instant T ...

Quoi qu'il en soit j'apprécie de plus en plus ce forum, sur lequel tout le monde semble de bon conseil. Encore merci à vous tous :)

Par doud62, le 13/11/2014 à 18:22

Comprends d'abord ton cours et ensuite tu pourras apprendre par coeur. Ca doit toujours marcher dans ce sens, jamais à l'inverse.

Par gregor2, le 14/11/2014 à 12:14

[citation]je suis justement sur un commentaire d'arrêt de droit admin et je n'arrive pas à trouver un plan, je m'arrache les cheveux haha ...[/citation] mdr, quand la folie nous guette, le "haha" fait très saint d'esprit [smile17] [smile3]

[citation]Je pense tout de même essayer de terminer mon année, ou au moins mon semestre. Après tout, à part le rattrapage je ne risque pas grand chose, et si toutefois j'échoue je me réorienterais à l'instant T ... [/citation]

C'est certain, tu ne risque même rien, l'erreur est permise.

Surtout il ne faudrait pas arrêter sans avoir un autre projet ... Tu n'aurais que des regrets.

En tout cas la L3 n'est pas plus dure que la L2 ;)

Par roland, le 16/11/2014 à 22:27

salut à vous je camerounais et étudiant en drt en L2 j,ai lu vos commentair et j les trouve tous tres justes vous avez donés d tres bon cnseil mais j pense qu,il y a des points sur lesquels vous n,avez insistés notament la place du SPORT dns nos etudes qi favorise l,evacuation du stress,surmenage,etc.donc c,es un elt a prendr en compte.